

tent sur des sujets atteints de convulsions, étant tombés dans un coma profond. Le phénomène de mydriase par pincement a été très manifeste. Deux enfants morts sans lésions du cerveau ont présenté, pendant qu'ils étaient dans le coma, le phénomène mydriatique sous l'influence du pincement de la peau.

Des résultats négatifs ont été obtenus sur des enfants morts à la suite de lésions pieimeriennes, des bronches, des poumons et inconnues. L'expérience a été tentée très peu de temps avant la mort, sur des sujets tombés dans un coma profond.

Parrot explique ces résultats divers par la différence de la sensibilité cutanée chez les sujets du premier et du second groupe d'observations. Avec Vulpian, il voit là un phénomène d'action vaso-motrice, ce phénomène, de même que presque tous ceux qui se montrent à une certaine distance du point primitivement irrité, est un effet vaso-constricteur. Voici l'ordre de succession des phénomènes : « Excitation de la peau par le pincement ; transport de cette irritation au centre médullaire par les nerfs sensitifs ; sa réflexion sur les vaso-constricteurs de l'iris ; déplétion de ces vaisseaux ; dilatation pupillaire. » (Parrot.)

Si la sensibilité cutanée est éteinte ou abolie, le réflexe ne se produira pas. S'il n'y a pas d'compression cérébrale quoiqu'il y ait coma, le phénomène ne se produira pas. Parrot ajoute comme conclusion pratique que « un enfant atteint ou non de convulsions, qui est dans le coma, et dont les pupilles ne se dilatent pas sous l'influence du pincement de la peau n'est atteint ni de méningite ni d'hémorrhagie pieimerienne ; il est sous le coup d'une asphyxie avancée et sa mort est imminente. »

Un certain nombre de névroses produisent la mydriase, entr'autres la chorée, dans sa période d'état, l'hystérie, au moment des attaques, ainsi que l'épilepsie, la migraine de cause anémique, l'angine de poitrine et tout accès de douleurs intenses.

L'anémie de l'iris comme cause de mydriase se produit dans le glaucome et l'hydrophthalmie, la commotion cérébrale, l'anémie cérébrale, la syncope, les états comateux, exceptés ceux qui sont causés par l'opium, l'acide phénique etc. ; les encéphalites et méningites à leur seconde période ou de stupeur, les maladies débilitantes, l'anémie, la chlorose, la phthisie et la convalescence des maladies graves.

Le myosis résulte 1^o d'*excitation nerveuse exagérée, sous l'influence de la lumière*, 2^o d'un *spasme du sphincter iridien*, 3^o d'une *paralysie du sympathique*, 4^o d'une *turgescence sanguine des vaisseaux iridiens*.

Le myosis par sensibilité exagérée de l'œil à la lumière se rencontre au cours des kératites en général, au cours des iritis. Il y a donc en même temps que contraction pupillaire, photophobie, larmoiement, troubles cornéens ou autres. Le traitement est entièrement lié à la maladie principale.

Le spasme du sphincter iridien dépendant d'une irritation de la 3^{ème} paire peut se rencontrer dans la première période de la méningite tuberculeuse. (Jaccoud.)

Le myosis de cause paralytique offre ceci de particulier, c'est que l'atropine ne réussit pas à dilater la pupille. (Panas.)

Nous avons déjà fait remarquer que la période d'irritation de la moëlle s'accompagne de mydriase tandis que la deuxième période